PLUi du Bocage-Hallue

Le projet d'aménagement et de développement durables

> COMPTE RENDU

du comité de suivi du 9 avril 2015

Cadre de vie – environnement.

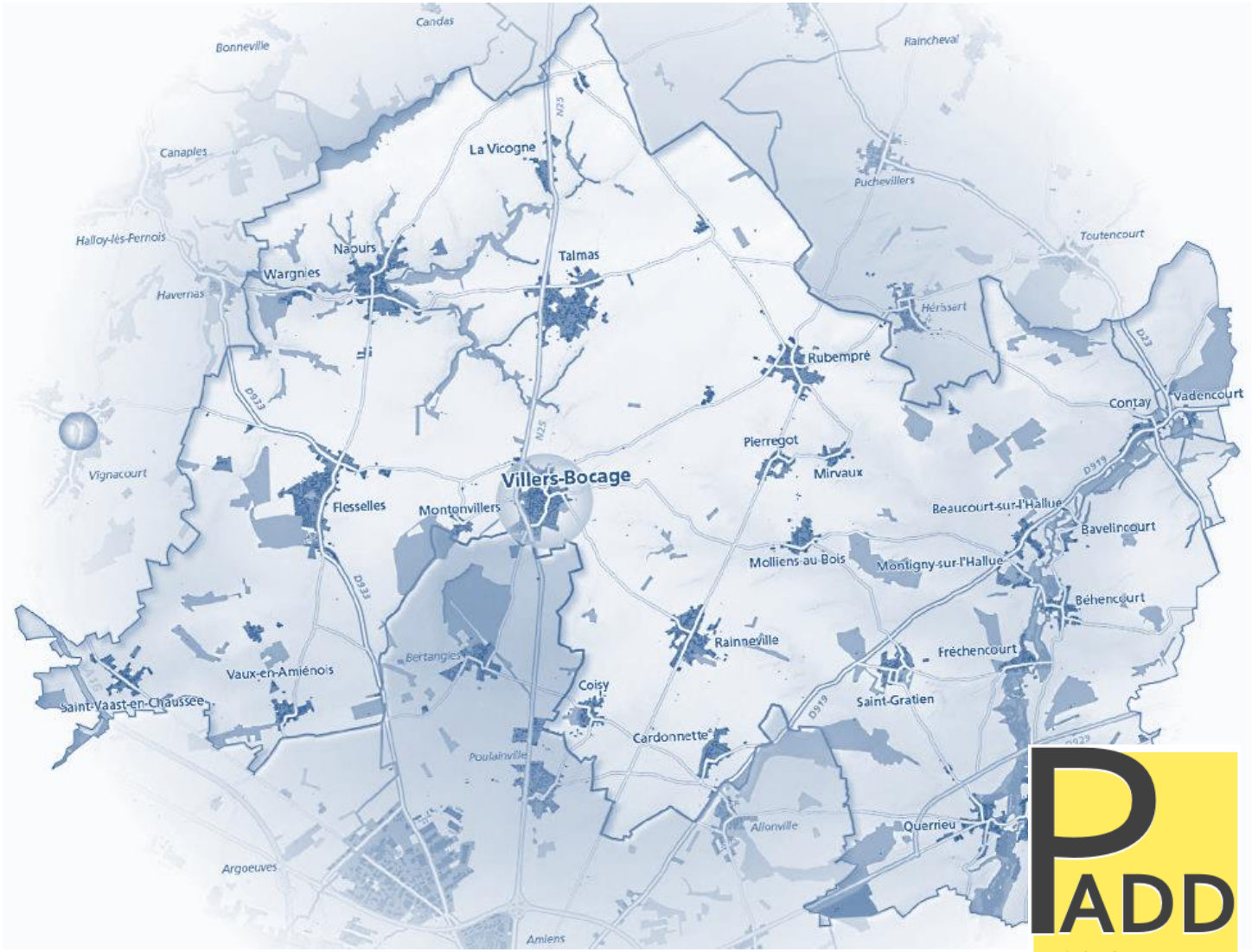

PADD -BOCAGE-HALLUE-

Agence de développement et d'urbanisme du Grand Amiénois

Groupe auddicé

Environnement Conseil

airele

Institut auddicé

Retour ATELIER

PADD -BOCAGE-HALLUE-

Retour sur les ateliers équipements, services et mobilité
→ 1ers éléments de construction du projet.

Le travail collectif mené en comité de suivi le 19 mars à fait ressortir 3 axes de projet.

1. L'amélioration de l'accès à l'offre d'équipements, commerces et services repose sur le développement de cette offre, mais aussi sur de nouveaux moyens de mobilité.
2. Le transport à la demande, le covoiturage et le prolongement de lignes de bus amiénoises « à haut niveau de service » jusqu'à Villers-Bocage sont des moyens envisageables qui impliquent la communauté de communes.
   - Le transport à la demande à principalement vocation à faciliter les déplacements internes à la communauté de communes,
   - L'organisation du covoiturage à plutôt pour objectif de relier certains pôles aux territoires voisins (Amiens, Corbie…)
   - Une variante au prolongement de la ligne d'autobus amiénoise repose sur l'amélioration du service proposé par las autocars du CG80, notamment en créant des abris équipés de containers sécurisés pour les vélos.
3. Les itinéraires à créer, améliorer, ou compléter sont des cheminements dédiés aux piétons et cycles que ce soit dans un but de promenade et découverte du territoire, de liaisons entre bourgs ou d'accessibilité aux arrêts d'autocars, commerces et équipements.

Atelier commando « maison de services au public du 2 avril.

L'atelier du 2 avril avait pour vocation d'étudier l'opportunité de la création d'une « maison de services au public ». Cet équipement s'inscrirait dans l'objectif de création, affriché par l'Etat, de 1 000 maisons d'ici 2017. Il s'agit d'espaces mutualisés, labellisés par les préfets de département, qui délivrent une offre de proximité à l'attention de tous les publics. Cet objectif est appuyé par la mesure 7 de la démarche « Nos ruralités » qui prévoit de doubler le financement national des maisons de service au public.

Les élus ont fait état de permanences de services à la CCBH ou en mairie de Villers-Bocage. Une offre complémentaire concernerait donc plutôt le tiers Est du territoire. L'Aduga a sollicité les services de l'Etat pour obtenir les précisions nécessaires quant à la mise en œuvre de ce type d'équipement. En fonction des informations recueillies, les communes concernées pourraient être ensuite entendues pour une analyse des besoins.

Comité de suivi du 9 avril 2015

Cadre de vie et environnement

Objectif de la séance

Faire ressortir ce qui est prioritaire pour la communauté de communes en matière de cadre de vie et de patrimoine naturel.

- définir les orientations générales pour le padd
- anticiper les sujets à traiter dans les OAP.

Déroulement

- Le rôle du Plan Local d'Urbanisme
- Rappel du diagnostic du PLUi
- Ce que dit le SCOT du Grand Amiénois
- **Atelier**

Les suites …

- L'adaptation de périmètres de protection de monuments historiques
- L'atelier "commando" du 23 avril

Le rôle du PLU
en matière d'environnement et de cadre de vie

LE PADD définit « les orientations générales des politiques (…) de paysage, de protection des espaces naturels (…) et de préservation ou de remise en état des continuités écologiques. »

LES OAP précisent les actions et opérations nécessaires pour mettre en valeur l'environnement, les continuités écologiques, le paysage, les entrées de villes, le patrimoine

LE REGLEMENT comprend les règles et servitudes permettant *la protection des milieux naturels, la sauvegarde du patrimoine bâti remarquable, la préservation de la biodiversité, des écosystèmes, des espaces verts, la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques*
Délimitation des zones à urbaniser et des zones naturelles à protéger de l'urbanisation

Rappel du diagnostic
Le paysage et le patrimoine de Bocage-Hallue

Les principales caractéristiques du paysage:

- Un plateau agricole ondulé avec des bosquets, quelques bois et des villages "bosquets"
- Des villages de moins en moins bien intégrés (disparition progressive de la silhouette de bosquet) en raison de leur extension
- Deux vallées humides de grande qualité paysagère, que ce soit en amont (dissymétrie des vallées) ou en aval de la vallée de l'Hallue
- Des centres de villages typiques avec des bâtiments alignés et continus le long des rues
- Une caractéristique picarde qui disparait progressivement avec les nouvelles constructions
- Des espaces publics typiques : (trottoirs enherbés, terrains de ballon au poing entourés de tilleuls, …)

Le patrimoine naturel

- Espaces naturels remarquables : ZNIEFF
- Autres éléments naturels mentionnés par les élus

Rappel des enjeux territoriaux relatifs au paysage et au patrimoine naturel

- La protection des patrimoines classés, inscrits et vernaculaires et leur juste valorisation au sein d'itinéraires touristiques et/ou de leurs contextes urbains ou paysagers
- Un développement maîtrisé qui valorise les atouts patrimoniaux, naturels et paysagers de Bocage-Hallue
- L'intégration et la préservation des spécificités paysagères aux différentes échelles du projet
- La préservation de la biodiversité au travers de l'émergence d'une trame verte et bleue du territoire

PADD
-BOCAGE-HALLUE-

Rappel des orientations du SCOT du Grand Amiénois

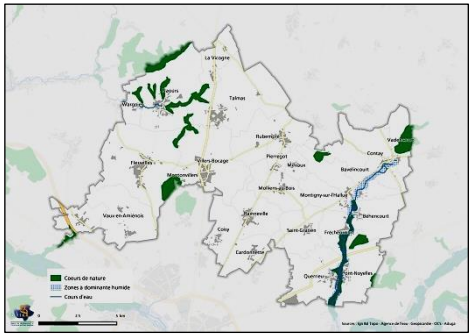

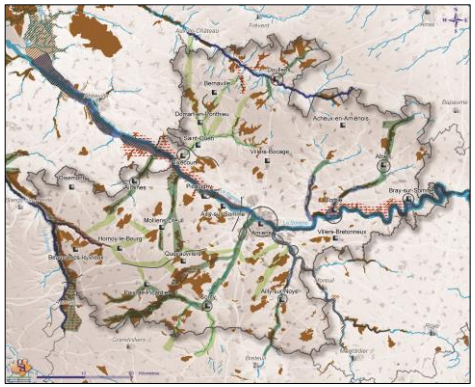

Conforter le paysage en tant que facteur d'identité et de qualité du cadre de vie

- Prendre en compte les caractéristiques paysagères dans les projets d'aménagement
- Préserver les vues panoramiques et les cônes de vue
- Mettre en valeur les entrées de villes

Protéger et valoriser le patrimoine identitaire remarquable

- Prendre en compte les sites bénéficiant d'une protection réglementaire
- Conserver les caractéristiques traditionnelles des centres des villes et villages
- Recenser et protéger les éléments et ensembles urbains ou villageois patrimoniaux

Intégrer la trame verte et bleue dans les choix d'aménagement et de mise en valeur du territoire

- Adapter l'intensité et les conditions de développement à la sensibilité des milieux naturels
- Promouvoir la nature dans le projet urbain

Accroître les potentialités écologiques de la trame verte et bleue

- Protéger les espaces naturels remarquables
- Conforter et restaurer le maillage de continuités écologiques

Renforcer les liens entre la nature et le territoire

- Favoriser les interactions entre les habitants et leur environnement
- Préserver et mettre en valeur les éléments de nature ordinaire et identitaire

PADD
-BOCAGE-HALLUE-

Comité de suivi du 9 avril 2015

Cadre de vie et environnement - ATELIER

« Mettez en avant les 5 éléments qui vous semblent **les plus importants** en matière de cadre de vie … »

Table 1	Table 2	Table 3	Table 4
• Vallée de l'Hallue (puits tournants, promenades)	• Entrées , abords et silhouettes de villes et villages.	• Places typiques.	• Cheminements doux de liaisons et de découvertes (dont tour de village).
• Ensemble paysager de l'Hallue (Belvédère de la colonne Faidherbe - MH).	• Cheminements doux de liaisons et de découvertes (dont tour de village).	• Ceinture verte silhouettes de villes et villages et cheminements.	• Mares (typiques et utiles).
• Patrimoine monumental (églises, châteaux, mairies, moulins…) et places typiques.	• Cadre bâti diversifié.	• Vallée de l'Hallue (promenade et ensemble paysager).	• Vallée de l'Hallue (puits tournants, sources et promenades)
• Éléments d'ornement végétal (arbres, haies, alignements, bosquets, talus enherbés..)	• Éléments d'ornement végétal (arbres, haies, bosquets, talus enherbés..)	• Patrimoine monumental (églises, châteaux, mairies, moulins…) et places typiques.	• Patrimoine monumental (églises, châteaux, mairies, moulins…) et places typiques.
	• Mares	• Paysage bocager de transition entre le plateau et la vallée de l'Hallue.	• Éléments d'ornement végétal (arbres, haies, alignements, bosquets, talus enherbés..)
			• Entrées , abords et silhouettes de villes et villages.

PADD
-BOCAGE-HALLUE-

Comité de suivi du 9 avril 2015

Cadre de vie et environnement - ATELIER

« … que faudrait il faire en priorité pour améliorer le cadre de vie des habitants de la CCBH ? »

Propositions formulées par les élus		
PRESERVER-ENTRETENIR –RESTAURER	**AMENAGER - VALORISER**	**REGLEMENTER**
• La vallée de l'hallue, • Les puits tournants, • Les chemins, • Les éléments singuliers du paysage (haies, talus, bosquets et alignements) dans les lieux à mettre en valeur. • Le point de vue panoramique à partir de la colonne Faidherbe. • Le patrimoine monumental (ex: église de Montonvillers) et les espaces publics typiques, • Les entrées de villes et villages, leurs silhouettes et les ceintures vertes (pâtures, haies). • Le bocage à l'Est du territoire, • La faune en vallée de l'Hallue (traversée de grenouilles bois de Vadencourt – Hallue).	• Créer de nouveaux chemins de randonnée (piétons + cycles), • Installer une table d'orientation au pieds de la colonne Faidherbe, • Favoriser un tissu bâti varié mais harmonieux (éviter banalisation ou patchwork), • Sécuriser les dé placements doux notamment vers les écoles et le collège, • Équiper les espaces publics centraux (bancs, aires de jeux), • Compléter les « tours de villes », • Signalétique des différents cheminements, • Aménagements paysagers des zones à urbaniser, • Prévoir l'entretien des espaces verts et du patrimoine bâti.	• Les constructions légères (abris de jardin ou d'élevage), • Les constructions dans les secteurs les plus typiques. • Les dépôts de matériaux et encombrants, notamment à l'entrée des villages.

Comité de suivi du 9 avril 2015

L'adaptation des périmètres de protection des monuments historiques.

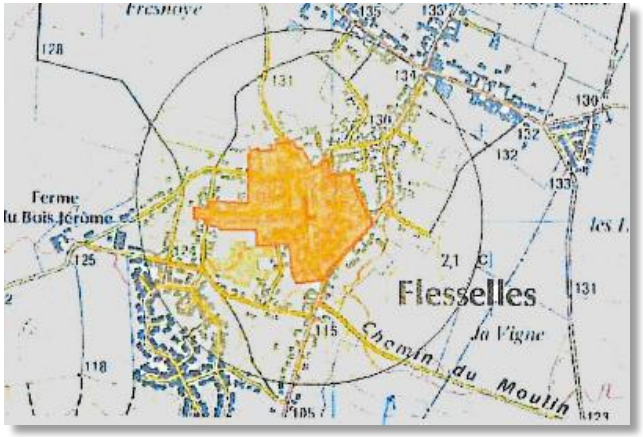

- Des périmètres déjà modifiés :
  - à Contay ;
  - à Flesselles.

- Des périmètres situés majoritairement hors des villages :
  - Bavelincourt ;
  - Pierregot ;
  - Pont-Noyelles.

- **Des périmètres à modifier ?**
  - Querrieu ?
  - Naours ?
  - Saint-Gratien ?
  - Montonvillers ?
  - Vadencourt ?

> La CCBH consultera les élus concernés sur leurs intentions, afin de proposer l'étude de 3 sites prioritaires sur les 5 potentiels .

Comité de suivi du 9 avril 2015

Programme de l'atelier « commando » du 23 avril (14-16h00).

L'atelier © permet de creuser un ou des sujets en lien avec le comité de suivi. Son format est réduit: un maximum de 10 personnes basé sur le volontariat des élus et une durée maximale de 2 heures.

Les sujets retenus par le comité de suivi, pour la séance du 23 avril sont:

- Ceintures vertes
- La qualité de l'eau.

Prochains rendez-vous

LES ATELIERS : AGENDA PRINTEMPS-ÉTÉ 2015 (14h00-17h30)	
Jeudi 19 mars	A1- Transports, déplacements et équipements
Jeudi 2 avril	Atelier « commando » 1
Jeudi 9 avril	A2- Environnement et cadre de vie
Jeudi 23 avril	**Atelier « commando » 2**
Mercredi 13 mai	**A3 - Habitat**
Jeudi 4 juin	**A4 – Développement économique et commercial, tourisme.**
Jeudi 11 juin	**Atelier « commando » 4**
J. 25 et V. 26 juin	**Quatre ateliers décentralisés – Stratégie foncière et habitat.**

LES RÉUNIONS PUBLIQUES (19h00-20h30)	
Mercredi 01 avril	Flesselles
Mercredi 8 avril	Molliens au Bois
Mercredi 15 avril	**Querrieu**

PLUi du Bocage-Hallue

BRIAULT	Francine	QUERRIEU
DESCAMPS	Lucie	QUERRIEU
LEIGNEL	Cécile	QUERRIEU
MASSET	Jacques	RAINNEVILLE
MASSIAS	Bruno	SAINT GRATIEN
ROMART	Dominique	MONTONVILLERS
DE MAZELLE	Hubert	BEHENCOURT
BOCQUET	Christian	VADENCOURT
WARCOIN	Isabelle	VILLERS-BOCAGE
DOMONT	Jean-Pierre	VILLERS-BOCAGE
DOMONT	Anne-Sophie	VILLERS-BOCAGE
COUSAERT	Denis	VILLERS-BOCAGE
PLAISANT	Philippe	BEHENCOURT
NOYELLE	Jean	Conseil de développement-Pays Grand Amiénois
FRANCOIS	Stéphane	DDTM 80

MARCHAND	Annie	BEAUCOURT
MORIN	Alain	BEAUCOURT SUR L'HALLUE
FONTAINE	Bernard	MOLLIENS AU BOIS
TAUFOUR	Hubert	CARDONNETTE
MARFAUX	Laurent	CARDONNETTE
DEFLESSELLE	Claude	COISY
PETROWICK	Maurice	CONTAY
EECKHOUTTE	Jean-Marc	PONT NOYELLE

Représentation: 15 COMMUNES SUR 26

adua
d'urbanisme du Grand Amiénois